



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-76343>

Département(s) de publication : **49, 85, 44, 79**

Annonce n° **25-76343**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Cholet Agglomération

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20007167800011

Ville : Cholet cedex

Code postal : 49321

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Cholet Agglomération

Département(s) de publication : 49, 85, 44, 79

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics-maineetloire.safetender.com>

Identifiant interne de la consultation : 2025_CA_groupes_électrogènes

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Marchés-Contrats

Adresse mail du contact : Marches-contrats@choletagglomeration.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 244092690

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Les concurrents joindront impérativement à l'appui de leur offre les renseignements et formalités prévus aux articles R.2143-3 à R.2143-15 du Code de la commande publique et précisés dans le règlement de la consultation.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 15/09/2025 à 12:15

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Groupement de commandes Cholet Agglomération (coordonnateur) / Ville de Cholt / Centre Intercommunal d'Action Sociale du Choletais (CIAS)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MAINTENANCE ET VÉRIFICATIONS DES GROUPES ÉLECTROGÈNES (2026-2029) - GROUPEMENT DE COMMANDES

Code CPV principal - Descripteur principal : 50532000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Les prestations consistent à réaliser les vérifications périodiques (mensuelles ou annuelles), les contrôles (mensuels ou annuels) et l'entretien des groupes électrogènes des bâtiments des membres du groupement, selon la liste informative et non exhaustive en annexe, de 2026 à 2029. Les matériels à entretenir, leurs caractéristiques et leur emplacement sont mentionnés dans la liste informative et non exhaustive des installations à vérifier. Le détail des prestations à réaliser est précisé à l'article 8 du Cahier des Clauses Contractuelles. L'accord-cadre à bons de commandes est passé pour une période allant de la notification et au plus tôt au 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026, renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période d'un an, soit au plus tard jusqu'au 31 décembre 2029. Conformément à l'article R.2162-2 du Code de la Commande Publique, la consultation donnera lieu à un accord-cadre à bons de commandes, sans minimum, avec maximum, comme suit : Montants maximums annuels : Ville : 10 000,00 euro(s) HT, soit 12 000,00 euro(s) TTC CA : 15 000,00 euro(s) HT, soit 18 000,00 euro(s) TTC CIAS : 15 000,00 euro(s) HT, soit 16 500,00 euro(s) TTC Cet accord-cadre est géré en euro(s) HT, sachant que la TVA pour les prestations qui concernent le CIAS est réduite à 10 %. Les prix du Bordereau des Prix Unitaires sont appliqués aux quantités réellement exécutées.

Lieu principal d'exécution du marché : Cholet Agglomération

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Motifs d'exclusion : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le Code de la commande publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/07/2025